

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2024

Présents : BARNOUIN Karina, RAINERI Gérard, MORALES David, BOLLE Erick, ABELY Michel, REYNAUD Yohan.

Absent : M. COLIN Hubert, MARCHWCKI Éric, DUTFOY Guillaume.

Secrétaire de séance : Madame BARNOUIN Karina

Mr RAINERI Gérard, ouvre la séance à 18H30.

Validation par les membres du Conseil du compte-rendu de la dernière séance

- **Renouvellement CTG 2025/2029**

Madame Barnouin Karina, nous explique en quelques mots la Convention Territoriale Globale : La CTG pose un cadre politique et stratégique qui permet de partager un projet de territoire. L'objectif est de renforcer et coordonner les actions en faveur des familles sur le territoire de la communauté de communes Vaison Ventoux, à travers une approche partenariale impliquant la CAF, la MSA, et les collectivités locales.

La Convention vise notamment à développer des services adaptés aux besoins des familles, à améliorer l'accès aux droits, à favoriser l'inclusion sociale, la mobilité et à soutenir l'animation de la vie sociale. Il convient de signer cette convention pour la période de 5 ans.

Voté à l'unanimité

- **Personnel : temps de travail et couverture sociale**

M. le Maire nous informe que le Comité Social Territorial en séance du 12/11/2024 a validé la demande de modification de durée hebdomadaire de notre agent. Il convient de délibérer sur ce nouveau temps de travail 17h30/semaine à compter de janvier 2025.

Voté à l'unanimité

À partir du 1^{er} janvier 2025, les employeurs publics sont tenus de financer une partie de la protection sociale complémentaire de leurs agents et conformément à un décret paru le 4 juillet 2024 à hauteur de 50 % minimum d'une cotisation mensuelle des garanties obligatoires. Le Comité Social Territorial se réunira le 06 décembre 2024 pour statuer sur la proposition de la mairie, à savoir 50% de la cotisation en matière de prévoyance. A l'issue, l'assemblée devra délibérer.

- **Validation devis toiture**

M. Abely revient vers nous avec un devis supérieur et M. Marchwacki n'ayant pu trouver un artisan et absent le jour du présent conseil, le Maire nous propose le devis pour la réfection de la toiture isolante : Montant HT 8 855€ - Opération soutenue par le Département de Vaucluse.

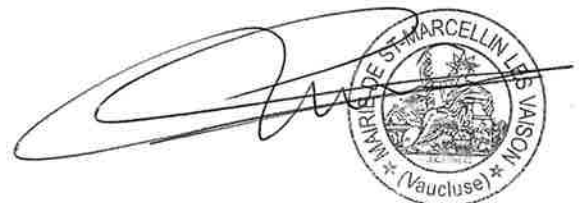
Voté à l'unanimité

- **Questions diverses**

- M. le Maire et les membres du conseil félicitent le comité des fêtes pour l'organisation et l'ambiance de la soirée des automnales.

- La commune a obtenu l'A.O.C. pour nos vins, il convient de prévoir des panneaux le signalant.
- M. Morales nous expose la proposition de la Sté Evertone, qui demande un emplacement de 2 places de parking sur la commune pour poser une borne de recharge électrique à leur frais, celle-ci l'exploitera et l'entretiendra pendant 12 ans, avant que nous en soyons propriétaire à la fin du contrat. Nous mettons le contrat à l'étude.
Une rencontre est prévue avec l'exploitant, le Maire, le 2^{ème} adjoint ainsi que M. BOLLE conseiller municipal représentant la commune auprès du Syndicat Energie Vauclusien (SEV).
- M. Bolle nous présente le document d'arpentage : plan projet de division foncière pour définir la limite du domaine public. Nous donnons pouvoir à M. le Maire pour signer le document d'arpentage. Il nous faudra trouver un nom pour la nouvelle rue, nous proposons une consultation des administrés dans le prochain journal communal.
- M. Reynaud président du comité des fêtes nous présente la prochaine veillée de Noël avec comme surprise un feu d'artifice s'il obtient les autorisations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.



M. le Maire, Gérard RAINERI